Envoyé en préfecture le 13/12/2023
Reçu en préfecture le 13/12/2023
Publié le
ID : 069-216900290-20231212-20231212DEL4-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Métropole de Lyon
Commune de Bron

BRON
Tradition & Innovation

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023

Publiée sur le site Internet de la Ville le : 19 décembre 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 décembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Albert YOGO

Membres présents : 34

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, Mme Marie BRUNET, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donnés pouvoir : 9

Mme Marion CARRIER pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
Mme Isabelle DA SILVA pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
M. Grégory BRUNET pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Linda TABTE
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Hervé THIBAUD pouvoir à Madame Lucile MOREL
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Monsieur Roger MAZANA

Délibération n°20231212DEL4

GESTION DES AFFAIRES MUNICIPALES
Désignation de deux représentants du Conseil Municipal au Conseil de l'Institut de Psychologie Université Lyon 2

RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD, MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Envoyé en préfecture le 13/12/2023
Reçu en préfecture le 13/12/2023
Publié le
ID : 069-216900290-20231212-20231212DEL4-DE

L'institut de psychologie de l'Université Lumière Lyon 2 a pour mission de concourir à la formation initiale et à la formation tout au long de la vie, ainsi qu'à la recherche dans les domaines de la Psychologie et des Sciences Cognitives,

En application des dispositions statutaires de l'article 4, relatif à la Composition du Conseil, ce dernier comprend 22 membres dont 6 personnalités parmi lesquelles une, représentant la Ville de Bron, qui doit être désignée pour une durée de 4 ans. En outre, cette désignation doit s'effectuer conformément aux dispositions du Code de l'Éducation (article D. 719-42 à D. 719-47),

L'article L. 2121-21 du CGCT prévoit un vote au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Il est également précisé que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Sont candidats :

Liste « Bron 2020 – Protéger, respirer » :
- Titulaire : Tarik EZ JAZZARI
- Suppléant (en cas d'empêchement temporaire) : Marc DUBIEF

Liste « Les Ecologistes » et « SOCIALISTES, ECOLOGIQUES ET CITOYEN.NE.S » :
- Titulaire : Anne-Laure BADIN
- Suppléant : Roger MAZANA

La liste « Bron 2020 – Protéger, respirer » a obtenu 32 voix.
La liste « Les Ecologistes » et « SOCIALISTES, ECOLOGIQUES ET CITOYEN.NE.S » a obtenu 10 voix
Ne prend pas part au vote : 1

En conséquence, les deux représentants de la Ville de Bron au sein du Conseil de l'Institut de Psychologie de l'Université Lyon 2 pour une durée de 4 ans sont :

- Titulaire : Tarik EZ JAZZARI
- Suppléant (en cas d'empêchement temporaire): Marc DUBIEF

Le Maire

Signé par : Jérémie BRÉAUD
Date : 13/12/2023
Qualité : LE MAIRE

Jérémie BREAUD